



mairie de **Clamart**

LE MAIRE

Clamart, le 18 octobre 2011

Monsieur André Santini
Hôtel de Ville
62 rue du Général Leclerc
92131 Issy-les-Moulineaux

Monsieur le Maire,

J'ai été surpris par les termes de votre courrier relatif aux aménagements de voirie réalisés par la Ville de Clamart pour limiter les nuisances du chantier du Fort d'Issy.

En tant que Maire de Clamart, ma préoccupation majeure consiste à préserver les intérêts des Clamartaises et des Clamartois. Aussi, lorsque des riverains m'alertent pour se plaindre des nuisances causées par le chantier du Fort d'Issy, il m'apparaît légitime de les écouter et de trouver des solutions garantissant leur tranquillité et leur sécurité. En l'occurrence, le chantier de votre projet démesuré a généré de très importants désagréments pour les Clamartois et les Isséens demeurant à proximité ou le long des voies d'accès utilisées par les poids lourds.

Je vous rappelle que plusieurs dizaines de camions travaillant sur ce chantier empruntaient quotidiennement des voies totalement inadaptées à la circulation des poids lourds, au mépris le plus profond des règles de sécurité. Ces poids lourds ne respectaient ni les limitations de vitesse, y compris à proximité d'écoles, ni les règles de stationnement, certains circulaient même sur des voies qui leur étaient interdites.

Il était alors de ma responsabilité de Maire de tout mettre en œuvre pour éviter qu'un drame ne se produise. Aussi, après avoir rencontré les riverains et les responsables du chantier, j'ai procédé à des aménagements de voirie indispensables (limitation de vitesse, mise en sens unique, réduction de tonnage...), destinés à limiter le flux de camions dans certaines rues et à assurer la sécurité des habitants.

A ce titre, l'exemple du Pont Brissard que vous évoquez dans votre courrier est symptomatique des dangers que votre chantier fait encourir. Ce pont est interdit aux poids lourds de plus de 5,5 tonnes car des études menées par la SNCF ont montré qu'il ne pouvait supporter un trop fort tonnage au risque de s'écrouler. Pourtant, au début du chantier, les camions se rendant au Fort d'Issy l'empruntaient allègrement. Après une courte accalmie due à une rencontre entre les services techniques de la ville de Clamart et l'entreprise en charge du chantier (sans la présence de la Ville d'Issy-les-Moulineaux, pourtant conviée au rendez-vous) et à un renforcement de la signalétique, les poids lourds ont de nouveau utilisé ce pont. Face à tant d'irresponsabilité, je n'ai eu d'autre alternative que d'installer un portique.

Toute correspondance
doit être adressée
à Monsieur le Maire

Hôtel de ville
Place Maurice Gunsbourg
92141 Clamart Cedex
Tél. : 01 46 62 35 35
e-mail : mairie@clamart.fr
www.clamart.fr

.../...

Par ailleurs, vous semblez subitement vous préoccuper du cadre et des conditions de vie des riverains touchés par votre chantier.

C'est oublier le mépris que vous avez affiché à l'égard de vos administrés, et plus particulièrement à l'égard des enfants et des parents d'élèves du groupe scolaire Justin Ourdin, qui ont vu défiler devant l'établissement des dizaines de camions et qui ont découvert un lundi matin une palissade érigée devant l'école, alors même qu'ils avaient refusé un tel aménagement et que vous vous étiez engagé auprès d'eux à ce qu'aucun de vos poids lourds ne passe devant leur école. Sachez, à ce propos, que cette situation plus que regrettable a amené des parents isséens à demander la scolarisation de leurs enfants à Clamart.

C'est négliger les nuisances que votre chantier fait supporter aux riverains : réveil plus que matinal, dégâts causés sur les routes et les trottoirs, poussière sur les véhicules lorsque ce ne sont pas des dégradations, stationnement annexé par vos camions, multiples dangers pour les familles et les enfants...

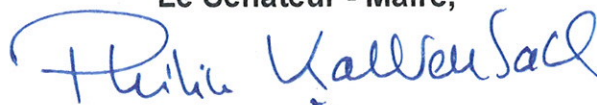
Enfin, vous regrettez le manque de concertation entre nos deux communes. Je ne peux que partager votre sentiment. J'aurais en effet apprécié d'être consulté sur les modalités de construction de 1 500 logements en limite de Clamart. J'aurais également souhaité être associé à la définition des itinéraires des poids lourds amenés à travailler sur votre chantier. Je vous aurais alors fait part de mes plus vives réserves quant aux voies empruntées et aurais pu vous conseiller un autre circuit susceptible de limiter les nuisances subies par les riverains clamartois et isséens.

Depuis plus de deux ans, des habitants de nos deux communes me font part de leur exaspération devant les nuisances occasionnées par le chantier du Fort d'Issy. J'ai donc été amené à prendre une série de mesures, parfois contraignantes pour les habitants du quartier, pour garantir leur tranquillité et leur sécurité. J'estime en effet, en tant que Maire de Clamart, qu'il est inacceptable que les Clamartois supportent les conséquences nuisibles et dangereuses de la politique de densification à outrance menée à Issy-les-Moulineaux. Je regrette qu'en tant que Maire d'Issy-les-Moulineaux, vous n'éprouviez pas le même sens des responsabilités.

Je me permettrais de conclure par cette phrase malheureusement si juste, publiée dans le journal édité par l'Association des Voisins du Fort d'Issy, qui s'est créée au moment du lancement de votre projet : *« A Issy, dès qu'il y a un trou, on construit. Et quand il n'y a pas de trou, on en fait un. »*

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Sénateur - Maire,



Philippe KALTENBACH